



309

DB5.1

Projet d'exploitation du gisement de nickel
Dumont à Launay

6211-08-013

Municipalité de Launay

ACCUEIL ET RÉTENTION DES RÉSIDENTS EN LIEN AVEC LE PROJET MINIER DUMONT DE ROYAL NICKEL CORPORATION

Mémoire présenté à M. François Gendron vice-premier ministre, Ministre de
l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Député d'Abitibi-Ouest

ET

À Mme Martine Ouellet, Ministre des ressources naturelles

ET

À M. Sylvain Gaudreault, Ministre des Affaires municipales, des Régions et de
l'Occupation du territoire

MARS 2013

Table des matières

La municipalité de Launay	4
Une municipalité qui agit pour la rétention et l'accueil de nouveau résidents	4
Introduction.....	5
Écouter les citoyens.....	5
Vivre en harmonie	6
Subir la perte d'une usine	7
Problèmes dans les écoles.....	7
Perte de taxes.....	8
Perte de bénévoles.....	8
Le défi du développement résidentiel	8
Le défi de la rétention des propriétaires.....	9
Assurer les années à venir.....	10
Conclusion et attentes	10

Introduction

La municipalité de Launay a sur son territoire un projet minier en développement. Le projet Dumont de Royal Nickel Corporation (RNC) est un projet d'une grande ampleur. Afin de permettre le développement de celui-ci, des propriétés situées sur le territoire de Launay font l'objet d'option d'achats de la part de la compagnie minière. RNC a adopté une approche reposant sur des ententes pour des options d'achat, ce qui permet de ne pas provoquer le départ de ménages avant un démarrage du projet. Par ailleurs, cela permet aux citoyens, à la municipalité et à la compagnie de travailler ensemble pour favoriser la rétention des résidents.

De plus, la municipalité et les citoyens de Launay entendent la venue du projet minier comme une occasion d'accueillir de nouveaux résidents et par le fait même de dynamiser le milieu et d'en assurer son développement à long terme.

Écouter les citoyens

En décembre 2012 un comité de citoyens s'est formé pour se tenir informé des dossiers importants. Le comité a comme mandat d'informer la municipalité des opportunités à saisir ainsi que des problématiques de la vie citoyenne. Le comité de citoyens a organisé plusieurs rencontres publiques afin de discuter de la problématique de rétention des propriétaires résidents actuellement à Launay en lien avec le projet minier Dumont. Les citoyens touchés par les options d'achats ont été rencontrés et plusieurs d'entre eux ont manifesté leur intérêt de demeurer à Launay.

Le 8 mars dernier lors d'une rencontre citoyenne. Des recommandations ont été faites à la municipalité relativement au projet de mémoire rédigé par la municipalité. Lors de l'assemblée du conseil municipal du 4 mars, il avait été décidé de travailler en collaboration avec les principaux acteurs et intéressés, c'est-à-dire la Municipalité de Launay, le comité de citoyens de Launay, Royal Nickel Corporation, le député d'Abitibi-Ouest et les ministres des ministères concernés (MRN, MAMROT) concernant le projet de rétention des résidents en lien avec le projet minier Dumont.

La municipalité veille à être à l'écoute de toutes les personnes qui interpellent le conseil municipal lors des assemblées publiques autant pour les citoyens qui désirent rester à Launay que ceux qui veulent déménager à l'extérieur de notre municipalité. Le conseil est là pour entendre tous ces citoyennes et ces citoyens.

Subir la perte d'une usine

Depuis la fermeture de l'usine Scierie Gallichan (Kruger) en avril 2007, la municipalité a dû vivre avec une importante baisse de taxes. C'est près de 40 000 \$ de taxes que la municipalité a perdu annuellement pour un budget d'environ 400 000 \$. Considérant qu'il y a seulement 229 citoyens sur son territoire, Launay a connu des années difficiles avec ces baisses de taxes. De plus la perte de cette usine fait en sorte que Launay vit également une stagnation et une décroissance du taux d'habitation et de construction. Le nombre de projet de construction résidentielle à Launay est très faible, la municipalité est maintenant considérée comme une municipalité dévitalisée.

Problèmes dans les écoles

En 2011, Launay, Trécesson, Guyenne ainsi que RNC ont dans un effort commun sauvé la classe de maternelle de l'école dont le nombre d'élèves étaient insuffisants pour être financé entièrement par le Ministère de l'éducation. Ils en ont fait un dossier prioritaire avec les agentes de développement et ensemble, ils ont travaillé d'arrache-pied pour trouver les 18 000 \$ nécessaires pour combler le manque à gagner et conserver sa classe de maternelle. De plus, ils ont développées un service de garde périscolaire qui contribue à maintenir à Launay les écoliers et assurer à long terme le nombre d'élèves nécessaires pour financer les classes.

Avec un rapport statistique fourni par la Commission Scolaire Harricana, nous avons pu constater que dans les prochaines années il se peut que nous ayons à faire de nouveau face à cette situation.

Puisqu'une école est le cœur d'une communauté, nous devons nous assurer que, dans les années à venir, il n'y aura pas de pertes de citoyens et nous mettrons tous les efforts possibles pour inciter de jeunes familles à venir s'installer dans notre communauté et conserver les familles qui résident déjà à Launay.

De plus, la construction de résidences nouvelles est freinée par les institutions financières. À cet effet, une rencontre avec de la Caisse Desjardins d'Amos a eu lieu afin d'obtenir des informations sur les prêts de construction de maisons neuves. Cette rencontre a alors prouvé que les prêts hypothécaire attribués à une personne voulant s'établir dans la municipalité de Launay sont moins élevés que dans plusieurs autres municipalités et ce malgré des coûts tout aussi important (Voir Annexe 2).

Le défi de la rétention des propriétaires

Plusieurs citoyens touchés par le projet Dumont ont manifestés leur intérêt à demeurer dans notre municipalité. Celle-ci s'engage à respecter le choix de ceux qui ont exposé leur décision de quitter, mais désire toutefois travailler pour garder ceux qui ont un sentiment d'appartenance et qui éprouve le désir de demeurer sur le territoire. Puisque ces citoyens vivent présentement à la campagne, qu'ils ont un mode de vie adaptée à leur cadre résidentiel, que certains d'entre eux ont des chevaux, ont l'habitude d'accéder à la forêt ou à des champs et qu'ils désirent habiter en campagne, le territoire urbain de Launay ne les intéresse pas.

La municipalité de Launay n'a malheureusement pas de terres disponibles et adéquates à offrir à tous les citoyens qui seront éventuellement rachetés par la minière.

Selon des règlements du MAMROT, avant de créer un nouveau développement la municipalité de Launay doit vendre ses terrains disponibles. De plus, toujours selon ces règlements, la municipalité doit maximiser le développement de son territoire urbain afin de réduire les coûts reliés aux différents services de voiries et de maximiser la rentabilité de ses services. Or, les citoyens dont les propriétés seront achetées par la compagnie minière et désireux de demeurer à Launay ont mentionné à la municipalité qu'ils ne veulent pas habiter dans le périmètre urbain afin de maintenir leur niveau de qualité de vie. Ces orientations gouvernementales sont contraignantes et ne correspondent pas à la réalité du monde rural où les citoyens qui font le choix d'y résider ne partagent généralement pas le souhait d'y adopter un mode de vie urbain.

En regard de la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016* du gouvernement du Québec qui expose des orientations afin d'agir pour mieux habiter nos territoires, d'agir pour vivre de nos territoires et d'agir en synergie. Nous sollicitons votre aide pour atteindre un objectif que nous souhaitons commun : Mettre en place les conditions propices à la rétention et à l'accueil de nouveaux résidents en mettant à leur disposition des terres ou des terrains en vue d'un établissement durable.

Comme mentionné précédemment, l'impact potentiel pour Launay de cette perte est énorme surtout pour une municipalité de 229 âmes. Les impacts négatifs perçus sont les suivants :

- ✧ Pertes de revenus de taxes;
- ✧ Problèmes reliés à la clientèle scolaire;
- ✧ Perte de bénévoles donc problèmes dans les organismes et conséquemment diminution de la qualité de vie ;
- ✧ Diminution du taux d'occupation lors de diverses activités ;
- ✧ Diminution de gens qui fréquentent les commerces, ex. dépanneur, poste d'essence, cordonnerie, coiffeuse, etc.

En conclusion, nous avons besoin de terres sur l'ensemble du territoire de Launay aux propriétaires qui veulent demeurer dans la municipalité et il importe que ces terres correspondent aux caractéristiques de leurs propriétés actuelles pour respecter leur mode de vie. Comme le territoire de la municipalité de Launay est formé en grande partie des terres du Ministère des Ressources Naturelles, nous vous demandons de nous aider en nous offrant des possibilités. Également, à ce sujet, veuillez noter que la municipalité de Launay ainsi que la MRC se sont assis avec monsieur Luc Parent du MRN pour discuter de ce dossier donc plusieurs démarches ont déjà été faites en ce sens.

Nous fondons beaucoup d'espoir en vous présentant ce document. Donc, nous attendrons des nouvelles de votre part pour une rencontre afin de discuter de ce dossier et des possibilités qui pourraient être envisagées. Il nous semble important que tous les ministères concernés soient présents à une telle discussion afin de permettre une synergie dans l'action gouvernementale en faveur de nos attentes.

Merci à l'avance de votre précieux temps et de votre collaboration.



Rémi Gilbert

Maire



Valérie Normand

Directrice générale et secrétaire-trésorière



Municipalité de Launay

DEMANDE D'OBTENTION D'UN CONTRAT DE TERRITOIRE

Mémoire présenté à M. François Gendron vice-premier ministre, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Député d'Abitibi-Ouest

ET

Monsieur Sylvain Gaudreault, Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

MARS 2013

Table des matières

La municipalité de Launay	4
Une municipalité qui agit pour la rétention et l'accueil de nouveau résidents	4
Introduction.....	5
Écouter les citoyens.....	5
Vivre en harmonie	6
Subir la perte d'une usine	6
Problèmes dans les écoles.....	7
Perte de taxes.....	7
Perte de bénévoles.....	8
Le défi du développement résidentiel	8
Stratégie pour assurer l'occupation et vitalité des territoires 2001-2016	9
Programme Taxes d'accise (TECQ)	9
Projet nickélifère Dumont.....	10
Assurer les années à venir	10
Conclusion et attentes	11

Introduction

La municipalité de Launay a sur son territoire un projet minier en développement. Le projet Dumont de Royal Nickel Corporation (RNC) est un projet d'une grande ampleur. Afin de permettre le développement de celui-ci, des propriétés situées sur le territoire de Launay font l'objet d'option d'achats de la part de la compagnie minière. RNC a adopté une approche reposant sur des ententes pour des options d'achat, ce qui permet de ne pas provoquer le départ de ménages avant un démarrage du projet. Par ailleurs, cela permet aux citoyens, à la municipalité et à la compagnie de travailler ensemble pour favoriser la rétention des résidents.

De plus, la municipalité et les citoyens de Launay entrevoient la venue du projet minier comme une occasion d'accueillir de nouveaux résidents et par le fait même de dynamiser le milieu et d'en assurer son développement à long terme.

Écouter les citoyens

En décembre 2012 un comité de citoyens s'est formé pour se tenir informer des dossiers importants. Le comité a comme mandat d'informer la municipalité des opportunités à saisir ainsi que des problématiques de la vie citoyenne. Le comité de citoyens a organisé plusieurs rencontres publiques afin de discuter de la problématique du développement du territoire.

La municipalité veille à être à l'écoute de toutes les personnes qui interpellent le conseil municipal lors des assemblées publiques autant pour les citoyens qui désirent rester à Launay que ceux qui veulent déménager à l'extérieur de notre municipalité. Le conseil est là pour entendre tous ces citoyennes et ces citoyens.

Problèmes dans les écoles

En 2011 les communautés de Launay, Trécesson et Guyenne ont dues se mobiliser pour sauver la classe de maternelle de l'école puisque le nombre d'élèves étaient insuffisants pour être financé entièrement par le Ministère de l'éducation. La municipalité de Launay en a donc fait son dossier prioritaire avec son agente de développement et ensemble, ils ont dû travailler d'arrache-pied pour trouver les 18 000 \$ nécessaires pour combler le manque à gagner et conserver sa classe de maternelle.

Avec un rapport statistique fourni par la Commission Scolaire Harricana, nous avons pu constater que dans les prochaines années il se peut que nous ayons à faire de nouveau face à cette situation.

Puisqu'une école est le cœur d'une communauté, nous devons nous assurer que, dans les années à venir, il n'y aura pas de pertes de citoyens et nous mettrons tous les efforts possibles pour inciter de jeunes familles à venir s'installer dans notre communauté et conserver les familles qui résident déjà à Launay.

Perte de taxes

La municipalité qui a déjà dû faire face à une importante baisse de taxes depuis la fermeture de l'usine Scierie Gallichan (Kruger), entrevoit difficilement de subir d'autre perte de taxes due à l'achat d'immeubles résidentiels par Royal Nickel Corporation.

Présentement, l'entreprise RNC a fait l'acquisition d'une résidence et elle l'entretient convenablement et paie les taxes mais dans le cas où dans l'avenir, RNC achèterait 9 résidences, ce n'est pas certain que ceux-ci trouverait nécessaire de les entretenir, et là, il pourrait y avoir une diminution de taxe ou dans un cas de démolition de domicile, il pourrait également y avoir perte de taxes.

Nous savons que lorsque Royal Nickel Corporation débutera ses opérations, nous bénéficieront d'un important revenu de taxes graduel mais d'ici là, la municipalité ne peut se permettre de subir aucune perte de taxes.

STRATÉGIE POUR ASSURER L'OCCUPATOIN ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2001-2016

En regard de la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016* du gouvernement du Québec qui expose des orientations afin d'agir pour mieux habiter nos territoires, d'agir pour vivre de nos territoires et d'agir en synergie. Nous sollicitons votre aide pour atteindre un objectif que nous souhaitons commun : Mettre en place les conditions propices à la rétention et à l'accueil des résidents en mettant à leur disposition des terres ou des terrains en vue d'un établissement durable.

PROGRAMME TAXES D'ACCISE (TECQ)

Au moment où le gouvernement a créé un programme d'aide nommé TECQ, il a contribué à aider des municipalités en contribuant financièrement au renouvellement et à l'entretien de leurs infrastructures.

Cependant, nous constatons qu'une municipalité comme la nôtre ne possédant pas de réseau d'aqueduc, ayant un réseau d'égout jeune et en bon état et ne possédant que très peu de route à entretenir éprouve certains problèmes à dépenser cet argent aux endroits où ceux-ci en auraient le plus besoin. Dans notre cas, un peu d'argent a été dépensé pour le réseau d'égout et beaucoup pour la voirie. Des travaux de presque la totalité des sommes disponibles de subvention par la TECQ sont effectués à la route des 3^e et 4^e rangs où malheureusement il n'y a que 3 résidences. C'est donc dire que pour une municipalité comme chez nous, cet argent serait nécessaire à d'autres endroits que la route des 3 e et 4 e rangs mais que c'est presque impossible.

En vue de développement domiciliaire pour remédier à plusieurs problèmes sur le territoire ex :

- ✧ Problèmes dans les écoles ;
- ✧ Perte de bénévoles donc problèmes dans les organismes et conséquemment diminution de la qualité de vie ;
- ✧ Diminution du taux d'occupation lors de diverses activités ;
- ✧ Diminution de gens qui fréquentent les commerces, ex. dépanneur, coiffeuse, etc.

Nous avons voulu installer une nouvelle station de pompage pour un nouveau développement domiciliaire, cependant, la taxe d'accise ne couvre pas ces frais. Comme il s'agit d'une municipalité de moins de 300 habitants, d'une dépense de plus de 100 000 \$ et que le budget municipal est restreint, il est donc impossible de croire que la municipalité pourrait se permettre de payer des frais comme ceux-ci. La municipalité aurait donc voulu se tourner vers la TECQ mais ces travaux ne sont pas admissibles.

Conclusion et attentes

Tel qu'expliqué précédemment, les divers projets qui se réaliseront dans les prochaines années dans la municipalité de Launay soulève le défi de l'expansion. Il est de notre devoir de tirer avantage des opportunités qui se présentent et nous avons besoin de l'aide de notre gouvernement pour atteindre nos buts.

Pour arriver à conserver la qualité de vie offerte aux citoyens par ses différents services, la municipalité a besoin de votre collaboration. Le projet minier Dumont est un projet bénéfique pour la municipalité de Launay mais pour l'instant, il soulève un enjeu majeur auxquels nous devons remédier et nous ne pourrions y remédier sans votre aide.

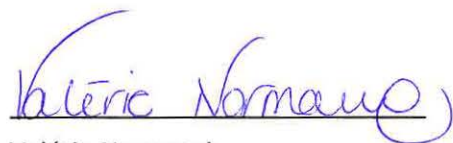
En conclusion, nous avons besoin d'une entente spécifique de contrat de territoire avec le MAMROT aux fins de nous aider à développer pour assurer l'avenir de cette petite localité chaleureuse.

Nous fondons beaucoup d'espoir en vous présentant ce document. Donc, nous attendrons des nouvelles de votre part pour une rencontre afin de discuter de ce dossier et des possibilités qui pourraient être envisagées.

Merci à l'avance de votre précieux temps et de votre collaboration.



Rémi Gilbert
Maire



Valérie Normand
DGST